



XERTIGNY

La Gazette

2 avril 2021 \ Bulletin gratuit d'informations communales \ N°644



EMBRASSER L'AVENIR

1. Edito
2. Les infos du Sicovad
2. Prescri'mouv : sport et santé
2. Du mouvement à la Médiathèque
2. La deuxième vie de vos vêtements
3. Carte H, qu'est-ce que c'est ?
3. Le garde-champêtre change de visage
3. Avec les beaux jours
3. Covid-19 : mesures de freinage nationales
3. Mille et une idées pour Pâques
4. Démarchage, quelques règles
4. Les travaux en images
4. À quel vaccin anti-covid ai-je droit ?

Mairie de Xertigny

1 le Château
88220 Xertigny
03 29 30 10 34
accueil@mairie-xertigny.fr

du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h
et de 14h à 17h30
Le Samedi de 9h à 12h

Directrice de la Publication :

Véronique Marcot
vmarcot@mairie-xertigny.fr

Conception, rédaction et illustrations :

Anaïs Cleuvenot
gazette@mairie-xertigny.fr

Dépôt Légal
N° 463L100/2001

Prochain Numéro
le 16 avril



En attendant,
rejoignez-nous :
[facebook.com/xertigny](https://www.facebook.com/xertigny)

Téléchargez-moi
gratuitement sur
[mairie-xertigny.fr](https://www.mairie-xertigny.fr) :



Edito

Mercredi soir, le Président de la République nous a informés des nouvelles mesures, applicables dès la fin de cette semaine, pour faire face à l'épidémie sanitaire, dont les chiffres remontent malheureusement rapidement, dans notre Pays. Ecoles fermées physiquement pendant 3 semaines (4 pour les collégiens et lycéens), restrictions dans les déplacements, pas d'attestation la journée sauf à plus de 10 km, télétravail systématique, fermeture des commerces non essentiels, couvre-feu à 19h00, etc... De nombreux points d'organisation pour mettre en place ces mesures vont sans doute nous être communiqués rapidement par les services de l'État ; que ce soit à titre individuel, au niveau des commerces, services et entreprises, et plus généralement dans le cadre de la collectivité. Nous vous tiendrons régulièrement informés dès que nous en saurons davantage. Pour l'heure, la Mairie reste ouverte dans les mêmes conditions et aux horaires habituels.

La mesure la plus forte est bien entendu le renforcement des vaccinations, qui sera sans doute la solution pour freiner l'épidémie, et notre Site Éphémère va poursuivre son action, en espérant pouvoir disposer d'un peu plus de vaccins dans les semaines à venir.

Ce samedi marquera la primo-vaccination de près de 200 nouveaux volontaires, âgés de plus de 70 ans ou atteints de comorbidités particulières avec certificat de leur médecin ou encore le personnel médico-social.

Sur près de 1 100 préinscrits à ce jour, et ce depuis l'ouverture du site le samedi 6 Mars, ce sont déjà plus de 215 personnes de Xertigny et des communes de la Vôge qui ont déjà reçu leur seconde injection, et ce samedi, ils seront plus de 600 à avoir déjà reçu leur première injection. Pour rappel, un délai d'au moins 3 semaines est nécessaire entre les 2 doses.

Les 3 samedis suivants seront quasiment entièrement consacrés aux secondes doses des 600 primo-vaccinés. Début Mai, de nouvelles sessions de vaccination pour les + de 70 ans - et éventuellement + de 60 ans si les doses livrées par l'ARS le permettent -, pourront être à nouveau organisées.

Pour rappel, la mise en place rapide d'un tel Site Éphémère au Gymnase de Xertigny a été rendu possible grâce à un travail de collaboration entre la Municipalité et nos professionnels de la Maison de Santé. Ces derniers ont d'ailleurs déjà pu mobiliser des professionnels de santé supplémentaires (Docteurs et Infirmiers) pour les semaines à venir et nous continuons, de notre côté, à centraliser les pré-inscriptions pour les tranches d'âge concernées, puis à fixer, avec nos propres moyens (le site Doc-tolib n'étant pas accessible pour le moment aux sites éphémères), les RDV de vaccination, et enfin à gérer la meilleure intendance possible les jours de vaccination.

À ce sujet, les personnes désireuses de prêter main forte en tant que bénévoles aux élus municipaux et services communaux (aussi bien côté administratif pour fixer les RDV, qu'au niveau logistique les jours de vaccinations) sont invitées à se faire connaître en Mairie.

La volonté commune de la Municipalité et des professionnels de santé étant de répondre à la demande du territoire, et donc de prolonger, tant que possible, l'existence de ce centre éphémère, et ce en fonction du nombre de doses hebdomadaires de vaccins qui peuvent nous être livrées. Si l'ARS est en mesure de livrer des doses supplémentaires, et c'est le souhait qu'a formulé Monsieur le Préfet à l'occasion d'une Visio avec les responsables des centres de vaccination, nous devrions être en mesure de pouvoir ouvrir une 3ème ligne de vaccination, et éventuellement vacciner un jour supplémentaire par semaine pour permettre au plus grand nombre de l'être rapidement.

Soyons donc encore un peu patients. Si vous êtes **demandeurs et concernés** par la vaccination, faites-vous recenser rapidement en Mairie. Nous conseillons, par contre, aux personnes qui auraient déjà un RDV dans l'un des centres fixes de vaccination de conserver ledit RDV, car la vaccination n'ira pas forcément plus vite de notre côté, et surtout de nous recontacter pour annuler leur pré-inscription dans le cas où ils auraient pu se faire vacciner ailleurs ou disposeraient déjà d'un autre RDV.

Dans cette attente, prenez soin de vous et de vos proches, et malgré ce climat particulier, je vous souhaite de belles Fêtes de Pâques.

Bien à vous, votre Maire,
Véronique MARCOT

Rappel : un transport à la demande vient d'être mis en place à Xertigny, depuis le jeudi 11 mars. Il est accessible à tous, uniquement **SUR RÉSERVATION** au plus tard le mardi précédent l'utilisation de la navette en contactant la Mairie au 03 29 30 10 34. Le port du masque sera obligatoire dans le transport. Alors n'hésitez pas à en bénéficier. Le trajet, le tarif et les horaires sont à retrouver sur notre site : <https://www.mairie-xertigny.fr/Actus>

Santé

Maison de Santé, Place de la Brasserie :

Tél. : 03 29 30 10 48
du Lundi au Vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

- Généralistes : Dr PERRIN, Dr MORIN, Dr LEFAURE
 - Podologue : M. DELAGE
 - Dentiste : Dr ROBERT
 - Kinésithérapeutes : M. NAJEAN, Mme HERMANN
 - Infirmières : Mmes JACQUEMIN, JACQUOT et NOEL de 7h30 à 10h30 au cabinet, **uniquement sur rendez-vous au 06 21 39 92 24**
 - Diététicienne : Mme DESCHAZEUX
 - Psychologue : Mme ROMARY
- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de la Maison de Santé et accès uniquement sur rendez-vous.**

Dans la Commune :

- Généraliste : Dr CORTI
03 29 30 10 50 - Du lundi au samedi
 - Sage-femme : Mme CERVONI
03 29 65 30 34 ou 06 11 76 12 43
Du lundi au samedi sur rdv
 - Vétérinaire : M. KIENER-CALVET
03 29 30 10 24 - Du lundi au samedi sur rdv, Urgences 24h/24
 - Pharmacie des Coquelicots :
03 29 30 10 19. Du lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-19h et le samedi matin 8h30-12h.
 - Orthophonistes : Mme NOURDIN
07 69 58 92 10. 5 rue du Ct de St Sernin et Mme PICOCHÉ 03 29 30 16 16. 21 rue du Canton de Firminy
- Services de Garde**
- Pharmacie : 32 37
 - Médigarde : 08 20 33 20 20

Gazette : Votre avis compte

N'oubliez pas de répondre au questionnaire sur la Gazette que vous avez reçu avec le bulletin municipal.

Déposez le questionnaire papier en mairie, ou par mail à gazette@mairie-xertigny.fr Vous pouvez également le faire en ligne en allant directement à l'adresse suivante : <https://bit.ly/3bRivD0>

On compte sur vous !

Agenda

Exposition « Zoos Humains :
l'invention du sauvage »
Du 31 mars au 6 avril
Collège Camille Claudel

Vestiaire Solidaire du CCAS
Samedi 10 avril
9h-12h • Salle Polyvalente



Les infos du Sicovad



Du nouveau dans le ramassage des ordures ménagères ! Dans le cadre d'une réorganisation de ses tournées de ramassage, le SICOVAD va procéder à des changements d'horaires.

Ainsi, à compter du 12 avril, la collecte des ordures ménagères résiduelles sera effectuée par les services du SICOVAD le jeudi à partir de 18 heures. La collecte des sacs jaunes n'est pas concernée par ce dispositif et reste inchangée. De plus, en mai, des conseillères du SICOVAD seront présentes à la déchetterie de Xertigny pour répondre à vos questions, vous aider avec le tri, le compostage et la réduction des déchets. Le SICOVAD vous donne donc rendez-vous le 25 mai de 13h à 18h !

Prescri'mouv : sport et santé

Toujours soucieux de la santé et du bien-être de la population, le PETR du Pays d'Épinal et l'association APS Vosges, proposent des activités physiques et sportives adaptées à tous autour du dispositif Prescri'mouv. Le programme permet une reprise du sport de manière encadrée à travers différents parcours pratiques proposés. À Xertigny, il est donc possible de faire, chaque vendredi, de la marche ou des activités variées selon les conditions météorologiques à 11h et du vélo à assistance électrique à 15h. Pour les personnes intéressées par le suivi Prescri'mouv, il vous suffit de vous adresser à votre médecin

traitant pour obtenir une prescription d'activités physiques adaptées puis de contacter l'association. Vous n'aurez plus qu'à vous laisser guider vers les activités labellisées proposées à Xertigny. Contact : APS Vosges 03 29 23 40 00 (pour plus de renseignements ou prise de rendez-vous).



Du mouvement à la Médiathèque

L'équipe élargie de la médiathèque a été ravie de se retrouver pour une première réunion, à la Salle des Fêtes de Xertigny, le jeudi 11 mars, afin de faire un premier point sur l'ouverture de la médiathèque, évoquer le programme prévu pour l'année et accueillir de nouveaux bénévoles, prêts à renforcer la joyeuse équipe tout au long de l'année. Après un tour de table où chaque participant s'est présenté, la charte des bénévoles a pu être lue par Marie DENIS, la bibliothécaire, en présence de Franck BERTOCCHI, Adjoint à la Culture, et adoptée. S'en sont suivies diverses discussions sur le fonctionnement qui s'étoffe en fonction des nouveaux services et besoins. À savoir, la médiathèque compte actuellement 366 lecteurs actifs qui fréquentent assidûment les lieux, et ils sont



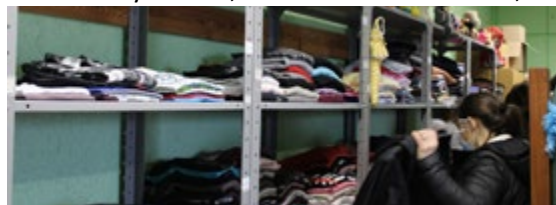
de plus en plus nombreux à s'inscrire. Les bénévoles seront amenés à suivre, s'ils le veulent, des formations afin de pouvoir utiliser le logiciel de la médiathèque en renfort lors des jours de forte affluence ou enrichir leurs acquis en matière d'accueil des publics. Intéressés pour rejoindre le groupe de bénévoles ? Rendez-vous à la médiathèque aux horaires d'ouverture où Marie vous renseignera avec plaisir !



La deuxième vie de vos vêtements

Une fois par mois, les membres du CCAS vous proposent leur vestiaire solidaire. L'occasion pour certains de vider leurs armoires et pour d'autres de renouveler leur garde-robe. Michèle BILQUEZ, Joëlle BRICE, Brigitte TORLOTIN et Madeleine WANDHAMMER vous reçoivent les samedis dans une salle au rez-de-chaussée de la Salle Polyvalente, de 9h à 12h. Les mardis, les

bénévoles réceptionnent les dons de vêtements afin de trier, ranger, répertorier le tout et ainsi préparer les futures ventes. Cet hiver, 3 ventes spéciales soldes ont eu lieu, pour satisfaire un maximum de personnes lors de leur venue. Il est possible d'y trouver des vêtements pour tous à 1 ou 2€ : enfants, adultes, aux multiples coloris et même parfois... une robe de mariée. Ces vestiaires solidaires, ancrés dans les mœurs, sont une action primordiale pour le CCAS. N'hésitez donc pas à y faire un tour, pour dénicher de beaux vêtements, ou y déposer ce que vous ne portez plus. De quoi faire un beau geste de recyclage ! Prochaine vente : samedi 10 avril.



Joyeuses
Fêtes de
Pâques !



📄 Carte H, qu'est-ce que c'est ?

La Carte H s'adresse aux plus de 60 ans. C'est une carte gratuite attachée à la carte vitale rassemblant tous les contacts qui interviennent au domicile de la personne et qui sont référentes afin d'optimiser la prise en charge et la coordination auprès des professionnels de santé. **Pour l'obtenir adressez-vous en mairie au 03 29 30 10 34.**



État Civil

Nos condoléances aux familles :

- Madelaine COLIN est décédée le 16 mars 2021 à l'âge de 84 ans.
- Jean-Loup SCHLERET est décédé le 18 mars 2021 à l'âge de 63 ans.

👤 Le garde-champêtre change de visage



À compter du 1^{er} avril, Yann FRIN vient remplacer officiellement Thierry HELAINE, parti en retraite, en tant que nouveau Garde-Champêtre de Xertigny. **En détachement d'intégration depuis le 1er Janvier 2020**, il a déjà effectué 18 ans à la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Yann suit actuellement une formation de Garde-Champêtre au CNFPT d'Amiens, ayant pour but de lui faire acquérir des compé-

tences dans près de 150 domaines (environnement, chasse, pêche, cimetière, code de la route, police rurale, etc...). Sur l'année 2020, en binôme avec Thierry, il a déjà pu prendre connaissance du territoire élargi de la commune, mais également être en contact avec plusieurs administrés. **Il a également pu participer à la mise en place d'une cellule de crise, ainsi qu'à celle du nouveau système de caméras de vidéo-protection.** Le Garde-Champêtre, sous l'autorité directe du Maire, a pour objectif d'**instaurer un climat de confiance avec la population, mais également d'assurer sa sécurité.** Nous lui souhaitons beaucoup de réussite à ce poste, ainsi qu'une belle retraite faite de nombreux kilomètres à Thierry.

🌸 Avec les beaux jours...

Le printemps est là et avec lui les journées ensoleillées. Bon nombre d'entre vous vont en profiter pour s'occuper de leurs jardins. L'occasion de rappeler quelques règles ! Les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de porter atteinte à la santé du voisinage et à sa tranquillité (bruit) sont autorisés uniquement : **les jours ouvrables** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ; **les samedis** de 9h à 12h et de 14h à 19h ; **les dimanches et jours fériés** de 10h à 12h (Article 10 de l'arrêté préfectoral 964/08 du 26 décembre 2008). **Les feux en plein air sont interdits.** Par respect pour l'écologie, ses voisins, et pour prévenir les risques d'incendie, brûler ses déchets vous expose à une

amende allant jusqu'à 450 euros. **De plus, les déchets verts doivent être acheminés à une installation prévue à cet effet, comme la déchetterie, ouverte du mardi au samedi de 13h à 18h ainsi que de 9h à 12h les mercredi, samedi et dimanche (Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).**



📍 Covid-19 : Mesures de freinage nationales

Afin de freiner l'épidémie sans s'enfermer, **les restrictions actuellement en vigueur dans 19 départements sont étendues à tout le territoire métropolitain, dès le samedi 3 avril et pour une durée de 4 semaines.** Concrètement : pas de déplacement en journée au-delà de 10 km sauf motif impérieux (sur présentation de l'attestation) ; le couvre-feu reste en vigueur à 19h sur tout le territoire métropolitain ; aucun déplacement inter-régionaux après le lundi 5 avril sauf motif impérieux ; possibilité de retour en France pour les Français

de l'étranger, ainsi que trajets des travailleurs transfrontaliers ; les commerces actuellement fermés dans 19 départements le seront à partir de samedi 3 avril sur l'ensemble du territoire métropolitain ; le télétravail doit être systématisé partout où il est possible ; les contrôles sont renforcés sur la voie publique pour limiter les rassemblements et encadrer la consommation d'alcool. Tous les détails sont à retrouver sur notre site internet, rubrique Actualités : www.mairie-xertigny.fr/Actus/COVID-19-Mesures-freinage-nationales-01051.html

🥚 Mille et une idées pour Pâques

L'association Mille et Une Idées a décidé d'occuper son temps libre à la préparation de petits poussins pour les résidents de l'EHPAD Les Buissons. **Yvette THIEBAUT et 4 de ses comparses ont réalisé en tout 80 poussins en tricot abritant des petits œufs en chocolat.** De quoi donner un peu de baume au cœur des résidents. Ces douceurs ont été déposées par les cinq confectionneuses le mardi 30 mars à l'EHPAD, sous un beau soleil, **en compagnie de Madame le Maire et du directeur actuel, Alexis RODIER.** Les résidents auront le plaisir de recevoir leur poussin pour le jour de Pâques.



Médiathèque

Coup de Cœur jeunesse:



Tziganes, les routes du vent
de Thierry Bonneyrat

Paloma, chante et danse au chant des cigales. Paloma n'a pas d'ami. Comme lui dit son papa aucune « paya », aucun « payo », mais un jour elle rencontre Filippo. La différence n'existe pas pour ces deux enfants, c'est seulement deux papas qui ne se regardent pas, deux papas qui ne se connaissent pas.

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 16h à 19h ;
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ;
- Jeudi de 9h à 12h ;
- Vendredi de 9h à 12h ;
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :

03 29 37 07 38

biblio-xertigny@orange.fr
bibliotheque.mairie-xertigny.fr/

Tout le catalogue de la Médiathèque sur <https://bmi.agglo-epinal.fr/>



Démarchage, quelques règles

Afin de limiter et de réglementer le démarchage à domicile, **tout démarcheur à domicile sera tenu de présenter, à la demande des administrés, une autorisation fournie par la municipalité.** Nous vous invitons donc à la demander aux personnes, entreprises ou artisans qui démarchent à votre domicile. Si celles-ci ne sont pas en mesure de vous la pré-

senter, nous vous invitons à nous le signaler rapidement. **L'autorisation est nominative et limitée dans le temps.** Tout démarchage non déclaré fera donc l'objet d'une interruption d'activité sur la commune. Les prospecteurs s'exposent à une contravention. Dans tous les cas, et notamment en cas de doute, **vous êtes en droit de refuser toute démarche.**



Les travaux en images

Les travaux d'aménagement du Carrefour de la Poste ont débuté **lundi 29 mars et ce pour une durée d'au moins 3 mois.** Ces travaux, entraînant une modification temporaire de la circulation, vont se dérouler en plusieurs phases. Aménagement des abords de la RD3,



Les travaux d'Épinal Habitat se poursuivent pour la création des nouvelles cellules commerciales à l'ancien Stop Bar.

aménagement des abords de la Poste, aménagement des angles des rues Marius Becker, du Colonel Sérot et de la rue du Tillot. C'est d'ailleurs pour ces travaux que la Fontaine, située au **Carrefour de la Poste, a été déplacée face à la Maison des Associations.**



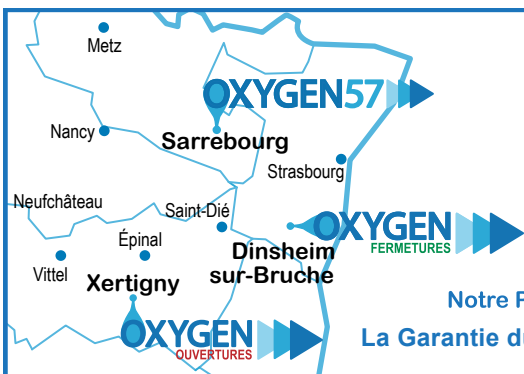
Plusieurs défibrillateurs ont été installés sur la commune : à la Mairie et à la Maison des Associations.



À quel vaccin anti-covid ai-je droit ?

Les Professionnels de Santé de la Maison de Santé de Xertigny vous proposent un tableau récapitulatif des conditions d'accès à la vaccination anticovid, suivant l'âge et l'état de santé. Vous pouvez retrouver ce tableau, régulièrement réactualisé, sur notre site internet : [https://](https://www.mairie-xertigny.fr/Actus)

www.mairie-xertigny.fr/Actus ou directement en mairie. À noter que ce tableau a vocation à évoluer en fonction des dernières informations en leur possession (notamment pour les tranches d'âge, dont nous ne disposons encore d'aucune recommandation).



Construction ou rénovation, le **groupe Oxygen** vous apporte les meilleures solutions pour vos fenêtres, portes, volets et portes de garage

OXYGEN

OUVERTURES

Notre Point Fort : **La Pose**
La Garantie du Travail Bien Fait



www.oxygenfermetures.fr

Fenêtres
Portes
Volets



BOIS | PVC | ALU



- ▷ Précision
- ▷ Ponctualité
- ▷ Professionalisme

ÉLIGIBILITÉ
DU CREDIT
D'IMPOT DE
30 %

Show-room à **Xertigny**
4 rue Georges Colnot
03 29 36 70 16

LW sablage

Sablage, micro sablage sur tout support
Bois, métaux, pierres et nettoyage des pierres tombales

Lamoise Wendy / Mail : lwsablage@gmail.com / Tél : 07 77 70 40 36
9 rue de Girancourt - 88220 Uzemain

ART ET NOUS

De la couleur à votre intérieur

peinture, papier peint, décoration,
ravalement de façade
TEL 0354557098/0686838397
Mail : artetnous@outlook.fr



20, chemin des moises (Moyenpal) - 88220 Xertigny